



Communiqué COVID-19 – n°29

2.5 millions pour soutenir la culture lausannoise

La Ville présente un plan de relance de l'activité culturelle à hauteur de 2.5 millions afin d'accompagner ce secteur particulièrement frappé par la crise liée au coronavirus. Institutions, écoles de musique, artistes professionnels, économie créative ainsi que tout le secteur du livre : il s'agit de compenser et atténuer les impacts négatifs pour ces différents acteurs, contribuer à sauver l'emploi et le savoir-faire, stimuler la reprise de la vie culturelle lausannoise et la confiance du public. Parmi les mesures présentées : une offre culturelle gratuite pour l'été 2020 en collaboration avec des festivals, institutions et artistes lausannois et l'action « 2 livres d'éditeurs lausannois pour le prix d'un » pour chaque ouvrage acheté auprès de librairies locales.

La Ville de Lausanne a présenté ce lundi 22 juin un plan de relance d'un montant de 2.5 millions pour l'activité culturelle lausannoise stoppée de manière abrupte suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur les mesures de lutte contre le COVID-19. Ville de culture extrêmement dynamique, attirant un public tant local que composé de visiteurs de provenance multiple, Lausanne et son écosystème culturel ont été particulièrement frappés, l'économie créative dans son ensemble représentant plus de 7% des emplois de la capitale vaudoise. Convaincue de l'importance d'une forte vitalité culturelle pour garantir la relance de l'économie locale ainsi que du besoin accru de soutien des acteurs de ce secteur particulièrement fragilisé, la Municipalité prévoit un programme d'accompagnement ambitieux qui se décline en de multiples mesures.

Il a pour objectif d'aider à compenser les impacts négatifs induits par la crise sanitaire et qui ne sont pas ou insuffisamment couverts par les mesures de soutien fédérales, notamment pour les artistes et les artisans indépendants, les petites structures culturelles indépendantes et non subventionnées, ainsi que tout le secteur du livre. Il s'agit de contribuer à sauver l'emploi et le savoir-faire des forces vives lausannoises et stimuler la reprise de la vie culturelle afin d'encourager le public à revenir dans les institutions. « La culture nous a manqué depuis trois mois. Pour Lausanne, le redémarrage de l'activité culturelle est à la fois un enjeu identitaire et économique. Il s'agit de soutenir les artistes en difficulté et de proposer à nouveau une offre aux Lausannoises et Lausannois », commente le syndic de la Ville, Grégoire Junod.

Un montant unique de CHF 2'000'000.- sera versé sur quatre fonds, dont trois nouvellement créés (CHF 1'550'000.- pour un « Fonds COVID-19 en soutien de la culture », CHF 250'000.- pour un « Fonds de risque pour institutions culturelles » et CHF 100'000.- pour un « Fonds d'investissement pour productions culturelles », et CHF 100'000.- versés au Fonds des arts plastiques déjà existant). A ceci s'ajoute CHF 500'000.- de réallocation de subventions.

Des mesures ciblées et une offre culturelle estivale

La répartition de ces 2.5 millions entre les différents fonds a pour but d'apporter un soutien ciblé aux différents acteurs culturels lausannois : aux institutions culturelles en situation financière difficile, aux écoles de musiques subventionnées qui verraient le nombre d'élèves inscrits diminuer, et aux artistes professionnels ayant subi l'annulation ou le report de leurs spectacles ou expositions. Il s'agit également d'encourager la programmation, la création et la diffusion des artistes lausannois. L'économie créative est également considérée, par le biais d'un soutien aux médias et aux prestataires dans le domaine de la communication, aux structures indépendantes non subventionnées et à la production événementielle.

Parmi les actions prévues, le Service de la culture collabore avec les festivals lausannois, notamment Les garden-parties et la Fête de la Musique, avec des institutions culturelles et plusieurs collectifs d'artistes pour proposer une offre culturelle estivale sur les mois de juillet à août, gratuite et fédératrice, axée sur une programmation d'artistes lausannois.



Le Service bibliothèques et archives propose un projet pour relancer l'économie éditoriale lausannoise. L'action « deux livres pour le prix d'un », qui débutera dans le cadre de l'événement « Lire à Lausanne » le 25 août prochain et jusqu'au 30 novembre, permettra de recevoir un second ouvrage pour tout livre acheté auprès de libraires.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 079 474 00 62**
- **Nadia Roch, cheffe du Service des bibliothèques et archives, 021 315 69 10**

Lausanne, le 22 juin 2020